

VIE ASSOCIATIVE ET MIGRATIONS

Ressources et reconnaissances

Sommaire

Institut de
Recherche, Formation
et Action sur les Migrations

17 Rue Agimont
B-4000 Liège
04-221 49 89
info@irfam.org
www.irfam.org



- 3 **ÉDITO. Associations de migrants : un enjeu de justice pour les politiques locales**
Charlotte Poisson
- 4 **Vie associative des migrants : retour sur le séminaire du 28 mars 2023**
- 6 **La vie associative comme réponse aux besoins socioculturels des jeunes musulmans en Europe**
Altay Manço
- 10 **Solidarité avec les sans-papiers : dynamiques de collaboration entre associations**
Vincent Richard
- 18 **Associations de migrants : parmi nos récentes collaborations**
- 21 **Pour l'associatif : un plaidoyer commun**
- 22 **Hospi'Jobs et Hospi'talité, deux projets dans le Plan de lutte contre le racisme de la Wallonie**
Charlotte Poisson
- 25 **L'accueil des exilé·e·s ukrainien·ne·s en Europe et en Belgique**
Dominique Watrin
- 28 **PARUTIONS RÉCENTES**

Associations de migrants

Un enjeu de justice pour les politiques locales

Charlotte **Poisson**

L'apport des personnes migrantes et des associations portées par celles-ci au sein des pays d'accueil n'est plus à prouver. L'IRFAM a publié nombre d'analyses et d'études sur le sujet¹. Ces associations représentent un soutien bénéfique à l'intégration des primo-arrivants en leur fournissant, entre autres, des informations et aides de base. La société d'accueil en « profite » par répercussion en termes de diffusion de l'information et de meilleure orientation des personnes dans leurs démarches (administratives et autres) et donc dans leur parcours, car elles seront mieux à même de cibler les personnes et lieux-ressources dont elles pourraient avoir besoin. Bien que l'on s'accorde à reconnaître l'apport des migrants dans l'enrichissement d'une diversité bénéfique aux sociétés, « *les associations de migrants sont loin de faire le consensus en Fédération Wallo-*

nie Bruxelles (...). Elles sont décriées par ailleurs comme indésirables parce que communautaristes » (Ruttiens, 2012). Ces associations connaissent des difficultés particulières liées entre autres aux discriminations systémiques et à l'utilisation de codes et manières de travailler différents que ceux majoritaires dans les pays d'accueil. Ces associations sont sous-représentées, voire totalement absentes des instances de décisions et de participation, alors qu'il en va d'un enjeu de « *justice pour les politiques locales* » (Bathoum, 2020).

La volonté de travailler en 2023 sur ce sujet est à mettre en perspective avec l'émergence, ces dernières années, de nombreux collectifs et regroupements de personnes migrantes porteuses de revendications en lien direct avec les droits des minorités. Bathoum (2020) renvoie la lecture de ces inégalités liées au genre et à la race, aux mécanismes historiques (héritage du colonialisme, entre autres) qui influencent les politiques et les pratiques sociales inégalitaires dans le domaine des droits des minorités. Cela pose la nécessaire question de l'inclusion des minorités au prisme de la position dominante des personnes

blanches issues d'une certaine classe dans les prises de décisions concernant les problématiques liées aux populations issues des migrations.

Ce numéro met en valeur la vie associative des migrants qui représente le sujet de l'étude annuelle de l'IRFAM. En mars dernier, nous avons consacré une journée d'échange avec nos co-chercheurs et chercheuses travaillant autour du sujet des collectifs et des associations de migrants, nous publions dans ce journal un compte-rendu qui met en exergue le rôle joué par ces associations. Nous présentons ensuite six associations situées à Liège et à Namur créées et portées par des personnes issues des migrations qui développent des actions liées à l'intégration et à la promotion culturelle. Enfin, l'année 2023 est riche en publications de références dans notre collection « Compétences interculturelles » avec pas moins de cinq ouvrages publiés ! Vous pourrez retrouver une présentation des différents ouvrages en fin de journal. ▲

¹ A. Manço « *Les associations en première ligne* », R. Bathoum « *Inclure les mouvements des personnes migrantes : un enjeu de justice pour les politiques locales* », M. Ruttiens « *Vie associative migrante : une différence de traitement ?* » pour n'en citer que quelques-unes disponibles sur le site de l'IRFAM.

Vie associative des migrants

Retour sur le séminaire d'échanges
28 mars 2023 - IRFAM

Fin mars, l'équipe de l'IRFAM, les chercheurs et chercheuses associés ainsi que les étudiantes stagiaires se sont retrouvés afin d'échanger sur leurs différents travaux en cours ou achevés traitant de la thématique de l'année, à savoir « La vie associative des migrants ».

Des associations en manque de reconnaissance

Les associations de migrants sont créées et animées par des personnes immigrées, issues de l'immigration ou d'origine étrangère. Elles sont présentes en Belgique depuis des décennies et sont à lier entre autres avec l'histoire des migrations que le pays a connues. Malgré le fait qu'elles constituent un véri-

table soutien pour les primo-arrivants, « ces associations sont peu connues et reconnues par les divers niveaux de pouvoir en Belgique. On note par exemple le faible montant qui leur est alloué quand cela est le cas. Dans de nombreuses situations, les contacts sont minimalistes avec les pouvoirs belges. Les actions de ces associations sont faiblement coordonnées entre elles et avec l'action publique (...). Selon certains responsables associatifs issus de l'immigration, la nature de leurs apports est rarement comprise » (Manço, 2013).

Les associations de migrants comme espace de transmission interculturelle

Rim Arara et Jamal-Eddine Tadlaoui ont présenté leur recherche, qui a abouti à une analyse et à une publication traitant des constructions identitaires et stratégies familiales de trois générations d'hommes marocains en Belgique. La famille et l'association sont des espaces particuliers de transmissions, d'acculturation et de médiations multiples. Le concept du « capital associé » est introduit en s'appuyant sur le rôle de l'association de type religieux, environnement dynamique d'interculturalité créative : ce capital développé par les générations consolide leur participation citoyenne et facilite leur intégration en Belgique. Il les prédispose à agir comme des médiateurs, co-constructeurs de « ponts » et de rapprochements interculturels.

Les nouvelles pratiques collectives de femmes issues de l'immigration marocaine ont été mises en avant par Charlotte Poisson. Les nouveaux collectifs créés par une jeune génération de femmes issues des migrations vont porter des priorités et des moyens d'actions innovants qui sont autant de réponses et de recherche de stratégies d'adaptation qu'elles tentent de mettre en place face à des injonctions, parfois contradictoires, émanant de l'espace privé, public et de l'école. Ces actions contribuent à éveiller des prises de conscience face aux cumuls des discriminations vécues par les femmes issues de l'immigration dans la société belge, c'est la raison pour laquelle « leur féminisme est intersectionnel ».

Soutien à l'insertion sociale et professionnelle des personnes migrantes

Kristina Teknetzis, stagiaire à l'IRFAM, s'est penchée sur le sujet de l'insertion sociale et professionnelle des personnes étrangères ou d'origine étrangère en Belgique. K. Teknetzis a observé dans quelle mesure les associations créées par des immigrés contribuent à l'inclusion des personnes issues de l'immigration dans l'économie du pays d'installation. Son analyse met en valeur le rôle d'intermédiaire et de reliance joué par ces associations qui mettent en lien les personnes immigrées entre elles, mais aussi avec les personnes locales ce qui permet une diffusion d'informations et d'expériences pertinentes, un élargissement des réseaux professionnels et une insertion à l'emploi selon diverses modalités.

S. Dalçınar s'est quant à elle tournée vers les associations de deux cercles étudiants l'un turc, l'autre arménien afin d'y observer les transmissions culturelles et le rôle que pouvait jouer ces associations étudiantes dans l'insertion sociale et professionnelle de ses membres. Ces cercles étudiants sont des lieux de rencontres, d'échanges, de promotion culturelle, mais aussi de réseautage entre personnes qui occuperont potentiellement des fonctions clés dans la société.

Anouchka Bruneau et Vincent Richard sont deux étudiants québécois qui ont effectué un stage de trois mois à l'IRFAM. A. Bruneau a travaillé le sujet de la solidarité internationale et de l'apport des associations de migrants aux pays d'origine. Elle met en exergue la fonction de soutien entre autres financier de ces

associations envers les communautés des pays d'origine qui souhaitent améliorer les conditions de vie des populations locales et sensibiliser les pays d'accueil (européens et occidentaux) aux problématiques de développement.

V. Richard a étudié les pratiques de solidarités des associations de migrants avec les personnes sans-papiers à Liège, observant également les liens entretenus entre associations de migrants et associations promigrants. Les associations promigrantes sont des structures qui soutiennent les droits et l'intégration des migrants, mais qui ne sont généralement pas portées par des personnes migrantes, mais par des personnes sans trajectoires de migration. Partant du constat que ces liens sont ténus voir absents, V. Richard montre que cette situation participe au manque de reconnaissance social et politique des associations de migrants, chacun évoluant dans son monde et dans ses habitudes de travail et de partenariats laissant peu de place à la participation des personnes migrantes sur des sujets qui les concernent pourtant.

Conclusions

Les réponses autogénérées par les personnes issues des migrations à travers une vie associative foisonnante mettent en avant les priorités, les recommandations et les champs d'action qui donnent des indications sur les directions que pourraient prendre les politiques d'intégration pour tendre vers davantage d'inclusion. Les réponses apportées sont autant de modalités propres aux porteurs et porteuses de projets et aux publics visés par ces associations. Celles-ci nous proposent de changer de perspectives, de manière de voir et de faire. Nous pouvons oser innover en matière

d'actions et de rencontres interculturelles et aller à la rencontre, par exemple, des initiatives des résidents musulmans qui portent des projets ambitieux, mais souvent soupçonnés de communautarisme par les pays d'accueil encore frileux de ce genre de collaboration (Gatugu et coll., 2004). L'approche interculturelle classique (telle que présentée par M. Cohen-Emery) peut se révéler insuffisante dans les pratiques d'intervention et d'accompagnement des publics cumulant les discriminations (Heine et coll., 2023). Les sociétés d'accueil sont encouragées à pratiquer une lecture intersectionnelle féministe des situations que vivent les femmes issues de l'immigration afin de comprendre au mieux la diversité des inégalités vécues. Ces quelques sujets traités prouvent une richesse et une diversité d'actions et d'objectifs poursuivis par les associations portées par les personnes issues de l'immigration.

Mary Wenker, auteure suisse, conclut cette journée d'échange en soulignant l'importance de créer des liens et des formes de communication entre les différentes communautés. Ces projets se côtoient, collaborent entre eux et participent à rendre nos sociétés davantage accueillantes, mais aussi innovantes et inspirantes en valorisant des idées, des priorités et des modalités d'actions créatives issues des diversités. ▲



La vie associative comme réponse aux besoins socioculturels des jeunes musulmans en Europe

Altay Manço

La présente analyse aborde l'évolution et la diversité du mouvement associatif des jeunes issus de l'immigration originaire de pays musulmans en ce qu'il représente une réponse autogénérée aux besoins socioculturels et d'encadrement de cette communauté.

L'activité des intellectuels musulmans auprès de jeunes issus de l'immigration originaire du Maghreb est ainsi connue, par exemple en Belgique, depuis le début des années 80 (Maréchal, 2006). Cet encadrement vise à organiser des cours de religion, des tables de conversation, ainsi que des activités de plein air. Ce type d'engagement est plus ancien encore en France, où les membres de l'association « Les Amis de l'Islam » organisent, avec le soutien de structures chrétiennes, des séminaires sur la religion musulmane, ainsi que des colonies de vacances regroupant des jeunes venant de toute la France, mais également des pays voisins, dont la Belgique (Bezanson et coll., 1995; Filippi, 2019). Le Cheikh Khaled Bentounès (2018), par exemple, y contribue. Cet intellectuel né en Algérie en 1949 est, depuis 1975, le guide spirituel de la confrérie soufie *Alawiyya* qui compte de nombreux fidèles

dans le monde. Il lance en 1999 l'association «Terre d'Europe» qui se veut un trait d'union entre l'islam et le monde occidental, ainsi qu'entre la génération d'adultes immigrés et la génération regroupant leurs enfants, voire leurs petits-enfants. En Grande-Bretagne aussi on rencontre des initiatives similaires qui conduiront rapidement à la naissance d'associations et de fédérations importantes (Phillips, 2009).

D'une prise de conscience politique à l'action socioculturelle

Pour Dassetto (2011), l'engouement pour l'encadrement de la jeunesse issue de l'immigration par des citoyens musulmans doit être compris, en Europe occidentale, comme une réponse à une politique culturelle déficiente visant cette population. L'auteur interroge ainsi l'offre socio-éducative et de loisirs destinée à la jeunesse issue des classes populaires dans les années 1990-2000. Il rappelle que celle-ci semble être en «porte-à-faux» par rapport aux besoins, par exemple, des familles musulmanes de Belgique : cette jeunesse semble comme livrée à elle-même et la scolarisation ne remplit pas nécessairement ses promesses de promotion sociale. Les possibilités de loisirs se heurtent, quant à elles, à des questions matérielles, comme les questions d'accessibilité, d'alimentation adaptée et de mixité.

Cette époque marque ainsi le début d'une prise de conscience à propos de la marginalisation socio-économique et culturelle des jeunes de familles immigrées, massifiées dans des contextes urbains paupérisés (Rea et coll., 2009). Dassetto (2011) rappelle les émeutes, notamment, de Vaulx-en-Velin en France et de Forest en Belgique. Il montre, enfin, comment la

communauté musulmane de Belgique, en particulier originaire du Maroc, développe alors, une offre éducative en son sein : il s'agit d'activités de socialisation générale et religieuse au moyen d'activités ludiques. Ces initiatives sont une forme de revendication de droits de la part de jeunes ayant des besoins spécifiques en termes d'éducation et de socialisation, afin d'être reconnus à l'égal d'autres groupes de jeunes.

Selon Bouhout (2015) également, ces émeutes sont bien liées à la déficience de l'équipement social de proximité dans les quartiers immigrés. Elles ont, en effet, été un choc pour les pays concernés soudainement confrontés à la montée de l'extrême droite et à la violence des quartiers immigrés. Ce mouvement s'inscrit, ainsi, dans la continuité d'une prise de conscience politique qui se traduira, peu après, par l'insertion durable des enfants d'immigrés dans les champs politiques, notamment local, et associatif.

Remarquons ainsi que cette prise de conscience politique a notamment donné lieu à la création d'écoles de devoir, de terrains d'aventure, de maisons de quartiers, de clubs sportifs, etc. Certes, ces offres socio-éducatives sont majoritairement soutenues par les pouvoirs publics à travers le financement d'associations *ad hoc* quand elles ne sont pas mises en œuvre directement par les communes. Cependant, les jeunes issus des communautés ciblées par ces initiatives sont progressivement incorporés dans les équipes d'animation (éducateurs de rue, animateurs, moniteurs, médiateurs sociaux, accompagnateurs, personnes-relais, etc.). En Belgique, ils sont souvent embauchés dans le cadre de programmes d'emplois sous-statutaires, prévus pour favoriser la mise au travail de jeunes au chômage (Bouhout et Manço, 2018).

Par ailleurs, il existe aussi une autre offre éducative autogérée par la communauté musulmane immigrée elle-même. On constate que cette offre est souvent adossée au tissu associatif migrant, en grande partie liée au culte religieux (Gatugu et coll., 2004; Arara et Tadlaoui, 2023).

Parmi de très nombreux exemples possibles, des structures de jeunesse comme Médina-Sport Forest et le Centre d'Éducation Nationale Sportive ou la CEN's Academy de Molenbeek choisissent d'investir le champ sportif, parfois de très haut niveau, et s'autonomisent sous forme de clubs. Elles proposent également un soutien scolaire et une animation en pleine lors de vacances scolaires.

Le début d'une offre scout musulmane en Belgique date également des années 1990-2000. Une autre analyse de l'IRFAM aborde cette question spécifique. On y lira notamment la relation difficile entre ces unités s'inspirant de l'activité scout et les fédérations historiques du scoutisme en Belgique francophone. Les acteurs musulmans de cette mobilisation interrogés par l'agence Alterechos en 2016 témoignent, par exemple, de leurs difficultés à obtenir des subventions pour leurs associations, souvent frappées du sceau du «communautarisme».

Même s'il arrive que ces structures de jeunesse, en général, soient soutenues par l'État à la faveur de la présence de plus en plus affirmée d'élus locaux issus de la même communauté immigrée, Piketty (2022) attire l'attention sur la dimension systémique et massive de ce type de discriminations qui renforcent les inégalités entre populations de génération en génération. En effet, selon l'économiste, tant dans le domaine de la scolarité que dans celui des activités socioculturelles, le fonctionnement des institutions

publiques semble opérer un «ruissellement vers le haut» : les financements, auxquels tous contribuent par les impôts, ne servent en majorité que les groupes dominants. Les offres culturelles, sportives ou extrascolaires sont des exemples de ce mécanisme massif et ancien que ne compensent guère les quelques initiatives politiques de «discrimination positive» qui sont, elles, plutôt récentes.

Le manque de reconnaissance des mouvements socioculturels propres à la communauté musulmane de Belgique, en tant que tels, est sans doute à la base de leur éparpillement, car leur imposant de conjuguer (et ce difficilement) avec les piliers politiques traditionnels du pays. Ce manque de soutien public direct impose également au groupe musulman une marginalisation économique, dans la mesure où les cadres des activités jeunesse y sont rarement salariés. Cela condamne certaines associations de musulmans à la survie, à une concurrence inutile entre elles et à l'essoufflement, poussant, parfois, leurs responsables à chercher un soutien financier à l'étranger et privé, en fin de compte, les jeunes d'outils d'éducation permanente importants.

Une action politique pour soutenir l'encadrement socioculturel

Toutefois, le milieu des années 2010 semble offrir une période de renouveau à la communauté musulmane de Belgique. En effet, cette dernière est désormais figurée par une jeunesse nombreuse, de nationalité belge, et présentant, localement, un poids politique certain. Ainsi, en janvier 2015, le collectif Empowering Belgian Muslims, soit plus de 50 associations et autant de personnalités politiques de culture musulmane, lance un document intitulé «*Convergences musulmanes de Belgique contre la radicalisation et pour la citoyenneté*».

Selon Hajib El Hajjaji, porte-parole de l'initiative et vice-président du Collectif pour l'Inclusion et contre l'Islamophobie en Belgique, les musulmans de ce pays doivent lutter contre la radicalisation et mettre en place un islam qui contribue à l'ensemble de la société. L'initiative vise ainsi à promouvoir un islam «généreux» et identifie quatre axes de travail : la religion, l'éducation, la lutte contre les discriminations et la valorisation de la contribution musulmane en Europe. Dans la liste des actions prioritaires, on note la responsabilisation de la jeunesse musulmane à travers une offre d'activités ludiques et culturelles. Et pour lier le geste à la parole, on assiste de manière concomitante avec cette déclaration, à la création, à Verviers (la commune où El Hajjaji est alors conseiller communal), d'une unité scout qui propose une animation spirituelle musulmane.

En Belgique francophone, l'appropriation par la communauté musulmane de la vie associative, en général, et de l'encadrement des jeunes, en particulier, semble toutefois quelque peu problématique pour certains responsables politiques, administratifs et institutionnels, et ce de longue date (Manço et Gatugu, 2005). La même retenue peut également être généralisée aux communautés subsahariennes organisées autour d'églises chrétiennes. En effet, on constate que certaines de ces structures essuient des refus de soutien de la part des responsables des politiques de la jeunesse ou de la culture, dans la mesure où les caractéristiques des activités et des publics concernés font directement appel à la religion, notamment, musulmane. Un exemple en a été donné dans la partie précédente de ce même texte.

Différents arguments sont développés pour expliquer cette attitude politique. La plupart concernent la crainte d'un fonctionnement au sein d'une communauté fermée aux autres membres de la société, et de ne pas servir les objectifs de cohésion sociale, en général. Pourtant, les initiatives culturelles ou de jeunesse concernées se situent souvent dans des quartiers massivement occupés par des familles immigrées, par exemple musulmanes. Du reste, l'entre-soi n'est pas uniquement l'apanage des groupes minorisés au sein de la société. Sa finalité peut parfaitement être de mobiliser le capital de confiance engrangé par l'activité associative dans le sens d'une ouverture vers les «autres». L'IRFAM nomme ce type d'espaces-temps associatifs des «zones de frottement» dont la résolution rend pérenne la confiance réciproque et la collaboration aisée entre groupes diversifiés socioculturellement et politiquement (Manço, 2002).

Conclusion

Ce bref tour d'horizon du mouvement associatif, entre autres, musulman, en Belgique francophone, investi dans l'encadrement et l'animation des jeunes issus de familles immigrées permet de constater que ce réseau associatif est ancien, ancré, divers et manifestement religieux. Partant d'une prise de conscience politique, en réponse à un vécu de marginalisation, il sut, en une décennie, intégrer divers mouvements politiques locaux, principalement de gauche.

Sa dimension religieuse ne doit ainsi pas cacher un fait quelque peu paradoxal : l'existence même de ce mouvement est un signe de la sécularisation rapide en cours au sein de la communauté (musulmane) immigrée, en Belgique comme ailleurs en Europe. En effet, comme le montre l'[Institut Montaigne](#), la sécularisation astreint un lieu spécifique à la spiritualité, elle ne l'annule pas. Ce lieu est souvent collectif et identitaire, comme un centre d'activités pour la jeunesse musulmane, par exemple, soit exactement une association chargée de transmission culturelle, en contexte d'immigration et de minorité culturelle. La sécularisation et les attentes en matière de religiosité vont alors de pair, voire se renforcent un certain temps. Les groupes musulmans en Europe, par exemple, étant des minorités culturelles, tout se passe comme si être reconnu dans leur identité, à travers le soutien et le développement d'une association socioculturelle, par exemple, destinée à la jeunesse (qui représente l'avenir) de surcroît, permettait, à terme, de faire baisser la pression identitaire au sein du groupe concerné. *À bon entendeur!* ▲

Bibliographie

- Arara R. et Tadmouy J.-E. (2022), *Trois générations marocaines et la vie associative en Belgique. Constructions identitaires et stratégies familiales*, Paris : L'Harmattan.
- Bezançon J.-N. et coll. (1995), *Au carrefour des religions : rencontre, dialogue, annonce*, Paris : Institut supérieur de pastorale catéchétique.
- Bouhout A. (2015), *Essai sur la visibilité des migrants relégués*, Paris : L'Harmattan.
- Bouhout A. et Manço A. (2018), « Emplois subventionnés et publics : un management du déclassement ? L'exemple de Bruxelles », Manço A. et Gatugu J. (éds), *Insertion des travailleurs migrants. Efficacité des dispositifs*, Paris : L'Harmattan.
- Dassetto F. (2011), *L'iris et le croissant. Bruxelles et l'islam au défi de la co-inclusion*, Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain.
- Filippi M. (2019) *Un catholicisme d'ouverture : les mouvements catholiques d'éducation populaire et leurs membres musulmans en France (années 1960-2010)*, Paris : Groupe Société Religions Laïcité.
- Gatugu J., Amoranitis S., Manço A. (éds) (2004), *La vie associative des migrants : quelles (re) connaissances ? Réponses européennes et canadiennes*, Paris : L'Harmattan.
- Manço A. (2002), *Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration. Perspectives théoriques et pratiques*, Paris : L'Harmattan.
- Manço A. et Gatugu J. (2005), « Associations culturelles des migrants et incommunication avec les milieux politico-administratifs : la situation en Belgique francophone », *Non Marchand. Management, droit et finance*, n° 15, p. 53-73.
- Maréchal B. (2006), « Les Frères musulmans européens ou la construction des processus locaux et globaux », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, v. 37, n° 2, p. 19-34.
- Phillips R. (éd.), *Muslim Spaces of Hope: Geographies of Possibility in Britain and the West*, Londres : Zed books.

Piketty T. (2022), *Mesurer le racisme. Vaincre les discriminations*, Paris : Seuil.

Rea A., Nagels C. et Christiaens J. (2009), « Les jeunes bruxelloises : inégalité sociale et diversité culturelle », *Brussels Studies*.

Solidarité avec les sans-papiers :

Dynamiques de collaboration entre associations

Vincent **Richard**

En tant que travailleur social au sein d'une équipe impliquée en première ligne dans l'accueil des demandeurs d'asile au Québec, nous sommes conscient des inégalités de financement entre les milieux institutionnels et communautaires, mais également du peu de reconnaissance des initiatives portées par les migrants. Par la posture de la médiation interculturelle, nous nous intéressons aux façons de rééquilibrer les dynamiques de pouvoir entre ces différentes sphères de la vie associative — des structures professionnelles financées, d'une part, et des associations de migrants peu connus, d'autre part — pour ultimement arriver à une collaboration multilatérale. Ainsi, notre stage de fin de maîtrise en médiation interculturelle de l'Université de Sherbrooke (Canada) nous a amenés à nous intéresser aux dynamiques de solidarités avec les personnes au statut de séjour précaire sur le territoire de la Ville de Liège (Belgique). Dans la suite de la crise de l'accueil des réfugiés de 2015, de nombreuses mobi-

lisations solidaires des personnes sans-papiers ont vu le jour (Debelder, 2020). Or ces initiatives citoyennes et humanitaires ont parfois eu pour effet de « *marginaliser les mouvements de sans-papiers installés de longue date, qui défendent l'autonomie des luttes et la politisation des revendications* » (Vertongen, 2018). Parmi ses constats de terrain, l'IRFAM, situé également à Liège, relève une absence de collaborations entre les associations de soutien aux personnes sans-papiers et les associations de migrants dont les actions soutiennent aussi les personnes sans-papiers. Cette analyse réalisée au sein de l'IRFAM, vise à améliorer la compréhension de cette problématique, étape essentielle dans une perspective de renforcement des solidarités, des modalités de participation citoyenne et, des compétences associatives et interculturelles des acteurs impliqués.



Espaces de solidarités : où sont les migrants ?

Suite à l'interpellation citoyenne «*Rendons notre commune hospitalière — là où les migrants sont des citoyens comme les autres*», la Ville de Liège devient, en 2017, la première ville wallonne à se déclarer *Ville Hospitalière, responsable, accueillante et ouverte* en vertu des engagements européens et internationaux pris par la Belgique, dans le respect des droits fondamentaux des personnes, en particulier des plus vulnérables. Ainsi, la Ville de Liège s'engage à améliorer l'information et l'accueil des personnes migrantes quel que soit leur statut en facilitant les démarches des demandeurs d'asile, mais aussi celles des personnes sans-papiers.

Considérant que le monde associatif est au cœur des nombreuses initiatives contribuant à l'accueil et l'intégration des personnes migrantes en situation administrative précaire, l'IRFAM a amorcé une étude en 2021 sur la vie associative des personnes issues des migrations avec la collaboration du Centre Régional d'Intégration des Personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL). Il a été mis en évidence les manières dont les associations de personnes issues des migrations constituent une ressource en termes de participation démocratique, de solidarité citoyenne, de cohésion sociale et d'aide au développement. Pour autant, l'étude met en avant la trop faible reconnaissance institutionnelle de ce tissu associatif, notamment son absence des espaces de concertation et de prises de décisions, à la fois dans les domaines généraux des services et des politiques

publiques et dans les domaines spécifiques à l'insertion des personnes migrantes ou d'origines étrangères.

À titre indicatif, nous ne retrouvons qu'une seule association créée par des personnes issues des migrations participant à cette étude qui est aussi signataire de la motion du *Collectif Liège Ville Hospitalière* soumise par les conseillers communaux aux membres du conseil communal et votée par une majorité¹.

À partir de ce constat, la présente étude vise à documenter les pratiques des associations de solidarité créées par des migrants établis dans la région de Liège qui œuvrent plus spécifiquement auprès des personnes migrantes en situation administrative précaire, dont les personnes sans-papiers. Par les moyens de l'enquête qualitative et de l'observation participante, l'objectif de cette recherche est de dégager des connaissances sur les savoir-faire collectifs, les modalités d'actions, les difficultés et les impacts de ces associations dont les démarches ne sont pas toujours visibles ni reconnues par les responsables politiques ou par d'autres acteurs de la société civile. L'objectif est également de valoriser les actions menées par les associations qui contribuent à l'inclusion des personnes sans-papiers à la société belge, ainsi qu'à la cohésion sociale. Aussi, il convient d'éva-

luer les relations existantes entre (1) des associations de personnes issues des migrations avec (2) les associations promigrantes reconnues² et (3) les associations composées de personnes sans-papiers afin de déterminer les zones de collaboration ou de non-collaboration.

Notre hypothèse soutient d'une part que les différentes associations travaillent actuellement en parallèle, et d'autre part, qu'elles n'ont pas une connaissance mutuelle de leurs actions. Notre hypothèse suggère également que le développement d'une collaboration entre ces groupes d'acteurs serait bénéfique dans la poursuite de leurs objectifs communs, et ce en termes autant de développement des compétences interculturelles que d'accès aux ressources nécessaires pour mener leurs actions. Ainsi, nous nous demandons *quelles sont les conditions favorables pour développer de la coopération entre les associations rassemblant des personnes avec ou sans parcours migratoire afin de tendre vers une gouvernance interculturelle autour des sans-papiers. Ainsi, nous souhaitons mieux comprendre quelles sont les contributions que peuvent apporter ces associations de solidarité créées par des migrants d'une part, aux différents échelons de prises de décision face aux défis rencontrés dans les politiques d'accueil et d'inclusion; et d'autre part, dans la tâche de sensibi-*

1 Nous avons comparé deux répertoires d'associations liégeoises. La première liste reprend l'ensemble des signataires du collectif Liège Ville Hospitalière, elle est actualisée en novembre 2020 et compte 72 associations. Le second répertoire est réalisé par l'IRFAM en octobre 2020 et reprend 70 associations de migrants en activité. Nous constatons qu'une seule association est présente dans ces deux listes. Ce constat appuie notre hypothèse de réseaux associatifs parallèles en dépit de la proximité de leur finalité ou de leurs actions.

2 À savoir, les associations qui interviennent dans le champ de l'accueil et de l'intégration, en soutien aux personnes migrantes, mais qui n'ont pas été créées ou ne sont pas portées par des personnes issues des migrations. Ces structures mettent en place différentes actions telles que des cours de français langue étrangère, des permanences sociales et juridiques, diverses formations, etc. Elles sont bien souvent reconnues par les pouvoirs publics et bénéficient d'un financement, structurel ou non.

lisation et d'information autour des problématiques migratoires. Enfin, comment valoriser politiquement ces apports ?

Pour réaliser cette étude, nous avons contacté 28 associations de personnes issues des migrations qui ont participé à l'étude de l'IRFAM en 2021 et qui sont sujettes à travailler auprès des personnes sans-papiers. Nous entendons par *associations de personnes issues des migrations* des associations créées, dirigées et animées par des personnes issues des migrations; toute forme juridique et objet social confondu; implantées dans les arrondissements de Liège, Huy et Waremme, soit territoire couvert par le CRIPEL.

De nombreuses associations concernées, que nous nommerons « associations établies », font l'objet d'une reconnaissance institutionnelle, notamment par l'intermédiaire de subsides et sont implantées en Belgique depuis plusieurs années. Nous sommes également allés à la rencontre d'associations nouvelles ou de moins grande ampleur qui sont autofinancées et non subsidiées, et qui jouissent de peu de visibilité, nous les nommerons « associations récentes ». Cette diversité d'association au sein de notre étude est importante afin de coconstruire des pratiques et des savoirs qui sont tout aussi légitimes selon que l'association est implantée depuis des années que récemment. Par conséquent, par l'entretien semi-dirigé, nous avons interviewé dix associations de migrants (dont six existent depuis plus de 10 ans) sur leurs modalités d'actions, savoir-faire, savoir-être et public cible. Cela nous a permis de dégager des observations que nous développons dans cette analyse sur leur impact sur les parcours des personnes issues des

migrations, leurs dynamiques de collaboration entre associations et enfin, sur les défis rencontrés dans la vie associative.

Le savoir expérientiel des associations de migrants

Avant leur arrivée en Belgique, les migrants ont d'abord quitté leur pays d'origine, laissant derrière eux leurs réseaux familial, social et professionnel, s'installant parfois temporairement dans des pays de transition. En s'établissant dans le pays d'accueil, les exilés sont confrontés à une culture, une langue, des habitudes, des manières d'agir qui leur sont en partie ou totalement inconnues. Le savoir, les connaissances et expériences des associations de migrants jouent à ce moment (et plus tard également), un rôle fondamental dans le processus d'accueil des migrants nouvellement arrivés. C'est ce que nous appelons le *savoir expérientiel*. De fait, les associations de migrants ont un vécu de la migration qui les différencie des autres formes associatives portées par des personnes dépourvues de trajectoire migratoire.

« Les associations promigrantes sont empathiques à la cause des migrants, interviennent avec leur cœur, mais ils n'ont pas vécu le parcours du combattant en immigrant en Belgique. Ils n'ont pas ce vécu de l'intérieur » (n° 9).

Témoignage d'un membre d'une association de migrants.

Vatz Laaroussi (2009, 14) traduit le savoir expérientiel par un acquis de connaissances et de compétences dans le cadre du processus migratoire. Selon elle, les migrants ont développé des compétences interculturelles qui leur permettent de faire face à de nouvelles cultures et sociétés et de s'y insérer : « On peut ainsi penser aux stratégies de débrouillardise et de solidarité qui seules permettent la survie dans ces espaces-temps hors du monde et aux frontières de la réalité. On peut aussi relever des apprentissages très concrets en termes de langues, nécessaires pour communiquer [...], des savoirs administratifs [...] ou encore des savoirs pratiques qui permettent la survie quotidienne [...] ».

Ces savoirs non négligeables dans la création des associations par les migrants sont intégrés dans leur approche et transposés dans le contact avec leurs bénéficiaires. Le partage d'une expérience commune est ressenti positivement de la part de ces derniers. Le fait d'avoir vécu un parcours de migration et d'intégration crée un sentiment de réciprocité unique entre les associations de migrants et les bénéficiaires qui n'est pas transposable dans les associations non migrantes. Les responsables d'une association récente rapportaient que :

« Le fait d'avoir vécu nous-mêmes les problématiques, ou même de les vivre actuellement fait en sorte qu'on peut partager notre expérience avec eux [les bénéficiaires]. On se comprend, on a une compréhension des problématiques de l'intérieur » (n° 8).

De surcroît, les bénéficiaires se sentent compris et reconnus par les associations de migrants, ce qui facilite le lien de confiance et le sentiment d'appartenance.

«Le fait d'être étranger permet de créer un lien de confiance, car les gens peuvent avoir honte de demander de l'aide ou ils n'osent pas parler aux administrateurs, par exemple au Centre Public d'Action Sociale (CPAS)» (n° 4). Témoignage d'un membre d'une association établie.

C'est en effet ce que nous avons pu constater lors d'une de nos rencontres dans une association. Une bénéficiaire explique avoir attendu des mois avant de demander une aide sociale, car elle avait honte de sa situation et n'osait pas en parler avec son assistante sociale. Le fait que la responsable de l'association soit migrante a permis à la bénéficiaire de se confier plus facilement et de surmonter le sentiment de honte qui la paralysait. Le rapport égalitaire ressenti par les bénéficiaires lors des interactions facilite la création du lien de confiance.

L'esprit de famille — une valeur transversale

Un autre élément central entre les associations de migrants rencontrées est la notion de proximité. C'est ce que mentionne une association rencontrée :

«Notre force [les associations de migrants] est d'être près du terrain, en grande proximité [avec les bénéficiaires]. Nous vivons dans la communauté, nous les fréquentons au quotidien, nous connaissons leurs réalités» (n° 10).

La notion de proximité et sa valorisation sont ainsi mises en avant. Les responsables des associations habitent, pour certains, depuis plusieurs années la

commune dans laquelle ils enracinent leurs actions. Ils ont créé leur association pour répondre aux besoins des migrants y vivant, mais également pour offrir un espace d'échange et de rencontre. Les associations dont nous avons eu l'opportunité de visiter les locaux ont le souci de créer un endroit chaleureux et convivial où les bénéficiaires peuvent se sentir «comme à la maison». Cet *esprit de famille* se ressent également dans la posture des associations de migrants. Une association nous a informé que les portes de son local sont toujours ouvertes. Les bénéficiaires peuvent venir prendre le thé ou le café et rencontrer les travailleurs quand ils le souhaitent.

«Si je vois qu'une personne qui a l'habitude de venir et qu'il ne vient pas durant plusieurs jours, je vais l'appeler pour prendre des nouvelles, s'informer». Témoignage d'un responsable d'une association (n° 5).

La notion de l'informel prend une place considérable dans l'approche des associations de migrants. Plusieurs associations affirment que prendre le temps avec une personne sans qu'elle n'ait nécessairement de demande précise contribue à la proximité et à prendre le pouls de la communauté pour comprendre les problématiques de l'intérieur. Cela permet aux associations d'adapter leurs actions en fonction des contextes et des réalités de leurs bénéficiaires.

Enfin, certaines associations disent agir à titre de famille auprès de leur bénéficiaire. Quand la migration est un parcours solitaire, entraînant des ruptures familiales, la vie associative permet aux migrants de créer des liens sociaux significatifs. C'est le sens du témoignage d'une association qui a pris en charge les funérailles d'un membre de leur communauté, décédé en Belgique, seul, sans la présence de sa famille : «*quand*

le médecin nous a demandé si la personne avait de la famille en Belgique, et qui allait s'occuper de la dépouille, ça a fait un déclic. On s'est dit que ça ne se pouvait pas qu'un de nos semblables meure seul sans que personne le sache» (n° 1). Les responsables de l'association disent créer, par le fait même, un filet de sécurité autour des membres afin d'éviter à toute personne de se retrouver dans ce genre de situation.

L'intégration à la société d'accueil par la médiation interculturelle

L'objet social des associations de migrants et les modalités d'actions qui en découlent s'orientent vers l'intégration des primo-arrivants ou des personnes issues des migrations. Ils misent sur le dialogue entre ces personnes et le pays d'installation dans une volonté de créer une cohésion sociale, voire un vivre-ensemble interculturel. Ceci passe, entre autres, par la réponse aux besoins de base — la distribution de colis alimentaire, la recherche d'appartement, la distribution de vêtements et de meubles — et d'autre part, par l'information et la sensibilisation à la société belge. Les associations de migrants reconnaissent que l'accessibilité à l'information est restreinte, surtout si les personnes ne maîtrisent pas la langue du pays d'accueil ni les référents institutionnels. Les associations informent les migrants sur leurs droits (titre de séjour, travail, logement, etc.), les procédures administratives et le processus d'intégration en traduisant les normes belges aux normes du pays d'origine, facilitant ainsi la compréhension des systèmes. En vulgarisant et en adaptant les informations dans un langage plus accessible, les associations ont développé d'utiles outils de sensibilisation.



En parallèle, les associations de migrants insistent, auprès de leur public sur l'importance d'apprendre le français afin de faciliter l'intégration et l'accès à l'emploi. Plusieurs associations sont ainsi subsidiées par la Région wallonne comme « Initiatives Locales d'Intégration des personnes étrangères » (ILI). Les personnes sans-papiers sont intégrées dans les activités des associations de migrants, bien qu'elles soient orientées vers des associations spécialisées en ce qui concerne leur accompagnement juridique.

Enfin, les associations de migrants font le pont entre la société d'origine et la société d'installation. Comme Amine Maalouf le souligne dans son récit *Les identités meurtrières* (2001, 11), « ils [les migrants établis] ont un rôle à jouer pour tisser les liens, dissiper les malentendus, raisonner les uns, tempérer les autres, aplanir, raccommoder... Ils ont pour vocation d'être des traits d'union, des passerelles, des médiateurs entre les diverses communautés, les diverses cultures ». Le responsable d'une association de migrants témoigne ainsi de son intervention auprès d'un bénéficiaire récemment arrivé en Belgique, vivant des difficultés dans sa recherche de logement.

« Je lui ai dit qu'elle n'était pas la seule à galérer. Avec les inondations de 2021, il y a eu des impacts considérables sur l'accessibilité au logement et la crise énergétique actuelle ne fait qu'augmenter les prix des loyers. Je lui ai expliqué tout ça parce qu'elle commençait à sentir qu'elle n'était pas la bienvenue en Belgique. » (n° 10).

Ainsi, cette intervention a permis d'informer sur le contexte de la société belge ignoré par une personne nouvellement arrivée. Ceci a contribué à éviter que la

personne primo-arrivante ne vive cette expérience comme du rejet et ne développe de l'amertume dans l'installation.

Les réseaux transnationaux au cœur du codéveloppement

Nous constatons que plusieurs associations de migrants implantées en Belgique mènent des actions dans leur pays d'origine. Elles ont le souhait d'impacter les communautés d'origines qui n'ont pas eu accès aux mêmes chances. Le rôle des réseaux transnationaux dans le codéveloppement se fait, d'une part, par des transferts financiers qui aident la famille restée au pays, mais d'autre part, aussi par des transferts de connaissances et de ressources permettant de soutenir des actions locales (Vatz Laaroussi, 2009, 95). La chercheuse précise que dans de nombreux pays d'émigration, les migrants jouent un rôle important dans le débat politique, dans la société civile, dans la stimulation de l'éducation pour les résidents et plus particulièrement dans l'émancipation des femmes et des groupes minoritaires. De fait, une association interrogée dit accompagner dans le pays d'origine, moralement et matériellement les enfants abandonnés, les orphelins, les « jeunes sorciers » et les mères mineures.

« Je suis moi-même une mère mineure délaissée par ma famille. J'ai la chance d'être en Belgique. Maintenant j'aide ceux et celles qui sont comme moi, qui sont là-bas [pays d'origine] »
Fondatrice d'une association (n° 7).

Ses expériences, autant au pays qu'en Belgique, lui permettent d'avoir un impact direct sur les enfants en accompagnant des associations qui sont sur le terrain.

Dans un autre ordre d'idée, les associations de migrants affirment apporter des informations aux personnes qui souhaitent se rendre en Europe souvent perçue comme un *eldorado* avec un puits infini de possibilités. Toutefois, les associations se chargent du rôle de rappeler aux candidats à l'immigration l'écart entre la perception et la réalité. Pour ceux qui décident de migrer, les associations de migrants leur communiquent, dans la mesure du possible, des informations durant leur déplacement et préparent leur arrivée en Belgique. Les primo-arrivants ont en quelque sorte un comité d'accueil de migrants établis qui les accompagnent dans les premières démarches d'installation, comme en témoigne ce responsable :

«Le fait que notre association existe nous permet d'accueillir les migrants de la communauté à Liège, de les accompagner dans les démarches, les diriger vers les services sociaux, de communiquer de l'information comme l'inscription à l'école, le CPAS, etc.» (n° 1).

La dynamique de collaboration entre les associations pro- et de migrants

Dans cette deuxième partie, nous nous intéresserons aux zones de collaboration entre les associations de personnes issues des migrations et les structures promigrantes, les plus-values de ces collaborations et les apports mutuels.

Certaines associations de migrants disent avoir développé des liens avec des associations qui ont une mission semblable à la leur permettant ainsi de se concerter sur des enjeux communs, de partager des solutions et d'être dans l'entraide. Une association récente nommait :

«On est dans le partage, on ne reste pas seul dans notre bulle. Ça nous permet d'obtenir des conseils et de l'information».

Responsable d'une association récente (n° 6).

Cependant, deux associations rencontrées disent avoir essayé de créer des espaces de collaboration avec d'autres associations de migrants en affirmant que «*l'union fait la force*», mais qu'il a été ardu de coopérer par manque d'objectifs et des visions communs.

«Moi je sais où c'est mon terminal, mais les autres associations ne savent pas, ils n'ont pas d'objectifs clairs ou d'actions concrètes, alors j'ai décidé de travailler seul» (n° 5).

D'autres associations craignent aussi que la collaboration vienne à diviser les rares subsides, ce qui ne serait pas à leur avantage. Cela conduit à une certaine frilosité dans la collaboration.

La coopération avec les associations promigrantes financées permettrait aux associations de migrants d'avoir accès à des savoirs et des ressources qu'ils ne possèdent pas. Les responsables de ces associations manquent par moment et surtout au début de la création de la structure d'informations et de connaissances sur les exigences en termes de gestion administrative, financière d'une association sans but lucratif ou les procédures pour candidater à des appels à projets. Une association récente rapporte :

«En collaborant avec cette association [promigrante] bien implantée dans la commune, ça nous a permis d'apprendre sur le mode de gestion, de mener des projets, à construire nos conférences. Aussi, ils nous prêtent leurs locaux pour les colis alimentaires. On n'a pas les moyens pour louer des locaux, c'est une aide précieuse» (n° 8).

Ces formes de collaborations apportent du soutien administratif et logistique en donnant accès à du matériel, en prêtant des locaux, etc. De même, les associations de migrants affirment «*ne pas avoir les bons tuyaux, de ne pas savoir cogner aux bonnes portes*». Il y a un réseau professionnel qui leur échappe, les privant ainsi de l'accès aux informations relatives aux appels à projets, par exemple.

Enfin, les associations de migrants sont d'avis que leur proximité avec les bénéficiaires et leurs connaissances du terrain peuvent être favorables aux associations promigrantes. Une association établie affirmait qu'une étroite collaboration avec

ces associations permettrait de travailler en amont sur des problématiques psychosociales qui leur sont connues. Ils seraient en mesure de faire monter l'information plus rapidement aux décideurs et de poser des actions plus efficaces. Ainsi, les associations de migrants peuvent jouer le rôle d'intermédiaire entre les bénéficiaires et les associations promigrants par le partage du lien de confiance et le rassemblement des migrants en situation précaire qui craignent de rencontrer des associations plus formelles.

Finalement, nous constatons que les associations de migrants récentes ont peu ou pas de contact avec les associations promigrants. Ils affirment ne pas savoir où les trouver. Concernant les associations de migrants établies, ils ont développé des contacts avec des associations promigrants au fil du temps leur procurant une certaine notoriété. Toutefois, il y a un sentiment partagé entre ces deux types d'associations. Ils ont l'impression que les associations promigrantes vont toujours les voir comme des étrangers, qu'ils ressentent une méfiance à l'égard de leurs initiatives. Ils sentent qu'ils n'auront jamais une totale reconnaissance de leurs actions. Malgré tout, la grande majorité des associations de migrants disent vouloir collaborer avec les associations promigrantes dans une perspective de partage de savoir et d'apprentissage mutuel : *«travailler avec d'autres associations permettrait de mettre en commun les compétences et les expertises de chacun»* (n° 5).

Les défis rencontrés dans la vie associative de migrants

Le plus grand défi qui touche les associations de migrants est la question du financement. Certaines associations doivent s'autofinancer à défaut d'obtenir des subsides pour la réalisation de leurs actions. Les responsables, qui parviennent difficilement à créer et à pérenniser des postes salariés au sein de leur

association, faute de financement structurel, sont amenés à faire reposer les actions presque exclusivement sur les bénévoles considérés comme une ressource incommensurable. De plus, certaines

associations se trouvent dans l'impossibilité financière de se payer des locaux, les privant ainsi de possibilités de répondre à leurs objectifs d'intervention. Si des subsides sont obtenus, ce sont souvent, grâce à des appels à projets, des aides ponctuelles, à reconduire chaque année, sans aucune garantie de pérennité. Il ne s'agit pas d'une reconnaissance et d'un financement structurel, ce qui maintient les associations dans une précarité et l'impossibilité de se développer.

«Il est difficile de se projeter comme on ne sait jamais combien d'argent on aura. La planification devient un enjeu, mais ça nous pousse à être créatifs en proposant des projets pour montrer que notre travail est nécessaire». Responsable d'une association (n° 6).

L'accessibilité aux subsides représente donc un enjeu de taille pour ces associations. Cependant, certaines semblent difficilement correspondre aux critères et exigences d'appels à projets, entre autres, de la Région wallonne ou de la Ville de Liège. D'autres associations rapportent ne pas avoir accès à l'information des appels à projets ou ne pas savoir comment y candidater. Ainsi, des associations nous confiaient avoir candidaté à plusieurs reprises à ces appels à projets, mais se voient continuellement refusées, ignorant les raisons. Finalement, il a été rapporté que les montants des subsides sont souvent trop faibles pour la réalisation de projets importants.

Enfin, les associations interrogées mentionnent le temps et la place considérable qu'occupent les démarches administratives, au détriment du contact direct avec les bénéficiaires. Le manque de temps pour de l'intervention ponctuelle et informelle a un effet préjudiciable pour leur public, les empêchant d'être sur le terrain et de «prendre le pouls» des communautés.

«La bureaucratie étouffe l'initiative (...) essentielle pour adapter les services aux besoins des bénéficiaires» (n° 4).

Recommandations pour une meilleure reconnaissance

Les responsables associatifs migrants, participant à cette étude, mettent en avant l'urgence et l'importance d'une régularisation des personnes sans-papiers. Leurs associations s'impliquent, notamment, dans ce sens. Ainsi, ils formulent une série de recommandations à destination des autorités publiques, des associations promigrantes, du collectif Liège hospitalière, et de la société civile dans son ensemble engagée dans des démarches de solidarités citoyennes. En voici une synthèse :

- ▶ Reconnaître les initiatives des migrants, en octroyant des moyens et davantage de formations et d'accompagnement dans la création et la gestion d'associations sans but lucratif;
- ▶ Proposer des appels à projets plus viables et en prise avec les réalités du terrain, les possibilités des associations, des budgets plus importants et une simplification des tâches;
- ▶ Créer des contextes de travail favorables, des coopérations, permettant aux associations de se développer comme ouvrir un marché africain, un salon de rencontre avec café et thé, etc.;
- ▶ Proposer des formations sur l'interculturalité adaptées aux populations rencontrées, ainsi que sur les problématiques sociales actuelles.

Concernant le collectif Ville hospitalière, il est frappant de constater qu'aucune association rencontrée n'avait connaissance de son existence. La coordinatrice du collectif a confirmé que le cadrage de la campagne de Liège — Ville Hospitalière en 2017

a été axé principalement sur les citoyens belges. Le collectif, qui effectue un travail de sensibilisation et de négociation avec les autorités publiques de la Ville de Liège gagnerait à être en contact avec les associations de migrants, premiers concernés par ces enjeux, en les intégrant dans leur collectif. Dans une veine similaire, Lambert et Swerts (2019) avaient déjà mis en évidence la manière dont les négociations menées avec la Ville de Liège sur les questions liées aux personnes sans-papiers s'étaient accompagnées de l'exclusion des militants sans-papiers au profit des acteurs professionnels du collectif. Le collectif se voit finalement de plus en plus rassembler les acteurs des associations promigrants qui partagent des moyens, des modalités de rencontres, de discussions et de prises de décisions émanant d'une culture commune de travail, au détriment des migrants (et de leurs associations), n'entretenant que très peu de liens, voire pas du tout avec ceux-ci. Cependant, la discussion d'inclure la vie associative des migrants dans le collectif est régulièrement mis à l'ordre du jour des réunions.

Pour l'IRFAM, dans ce contexte d'une rencontre manquée entre les associations de migrants et les associations promigrantes, il s'agit de s'interroger sur les conditions permettant de développer la dimension interculturelle de la gouvernance locale. Ainsi, **comment les différentes associations, formelles et informelles, peuvent participer à cette gouvernance interculturelle et notamment à des initiatives de soutien aux personnes sans-papiers? Comment ces associations peuvent-elles devenir des leviers permettant de rendre nos organisations et institutions plus interculturelles et inclusives, finalement plus efficaces dans la poursuite de leurs objectifs d'intégration et de cohésion sociales?**

Enfin, la présente étude nous a permis de mettre en lumière les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être des associations de migrants souvent ignorés ou sous-estimés par la vie associative promigrante. Les compétences interculturelles développées dans le cadre du parcours migratoire, la proximité avec les bénéficiaires et l'esprit de famille qui transcende leur approche sont des connaissances essentielles qui facilitent l'accueil et l'intégration des primo-arrivants à la société belge. Les associations de migrants sont des créateurs de lien social interculturel contribuant à la cohésion sociale et à un mieux vivre-ensemble. Les entretiens avec ces acteurs a permis de mieux connaître leurs structures, leur apport dans la vie associative et de remettre en question nos propres pratiques professionnelles. À titre personnel, ces constats guideront nos pratiques au Québec dans une perspective d'insuffler une participation multilatérale à l'accueil et l'intégration des demandeurs d'asile. ▲

Bibliographie

- Debelder J. (2020), *Les mobilisations solidaires envers les personnes migrantes. Une modalité locale de la gestion des diversités pour un bénéfice partagé?*, Études de l'IRFAM.
- Lambert S. et Swerts T. (2019), «From Sanctuary to Welcoming Cities»: Negotiating the Social Inclusion of Undocumented Migrants in Liège, Belgium», *Social Inclusion*, v. 7, n° 4, p. 90-99.
- Maalouf A. (2001), *Les identités meurtrières*, Paris : Édition Le Livre de Poche.
- Vatz Laaroussi M. (2009), *Mobilité, réseaux et résilience. Le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- Vertongen Y. (2018), «De la crise des sans-papiers en Belgique», *Plein droit*, n° 119.

Associations de migrants

Parmi nos récentes collaborations

Associations de migrants ?

Ce sont des associations (par exemple des ASBL) créées et animées par des personnes immigrées, issues de l'immigration ou d'origine étrangère. *«Poursuivant un objet social en lien avec les communautés, le pays d'origine, etc. les caractéristiques visibles de la plupart de ces associations (...) impliquent une région, une langue, une culture d'origine ou des initiatives liées aux problématiques d'intégration dans le pays d'installation»* (Manço, 2013). Souhaitant renforcer l'impact des actions, la visibilité, la présence et la reconnaissance publique des associations de migrants, l'IRFAM poursuit son travail d'ancrage et de soutien en souhaitant participer à la construction d'un contexte favorable à l'émergence d'idées, de propositions et d'actions initiées par les personnes migrantes et leurs structures. Ayant tissé des liens de confiance au sein du tissu associatif des migrants, l'IRFAM souhaite visibiliser ces associations et donner tout son sens à une participation active et représentative des personnes concernées dans la sphère politique en vue de viser une société inclusive de la diversité.

VouZeNou

Vouzenou (Vous Eux Nous Asbl) est un intermédiaire de projets de solidarité entre le Congo (RDC) et le reste du monde. Au niveau national et à Liège en particulier, l'association vise à mettre en place des espaces de dialogue entre les autochtones et les personnes issues de l'immigration, et ce, dans le but de lutter contre le racisme, de déconstruire les préjugés, de favoriser le mieux vivre ensemble. En encourageant les solidarités internationales et les échanges, VouZeNou se veut aussi être un intermédiaire pour toute personne (physique ou morale) qui souhaiterait se rendre au Congo.

En 2022, VouZeNou et l'IRFAM ont collaboré dans le cadre du projet AVACI, recherche et action de valorisation de l'entrepreneuriat des personnes migrantes à Liège.

<https://vouzenouasbl.wixsite.com/vouseuxnous>
vouzenouasbl@gmail.com

Secours étudiants

Créée en 2019 par d'anciens étudiants d'origine étrangère, l'association basée à Seraing soutient les étudiants étrangers au niveau administratif, social, psychologique et éducatif. Secours Etudiants vise, par des actions, des collectes de témoignages, le relais et la diffusion d'informations juridiques et citoyennes, à réduire la précarité étudiante qui touche différents domaines tels que le logement, l'alimentation, les difficultés financières et d'intégration. L'association promeut la solidarité et l'entraide entre ses membres. En améliorant les conditions de vie des étudiants étrangers, l'association favorise une participation sereine et optimale aux études, avec un minimum de stress lié à celles-ci ou pouvant être induit par des situations administratives, financières et sociales précaires. L'intégration des étudiants étrangers en Belgique en est renforcée.

Facebook ou secoursetudiants@gmail.com

Mwana Soleil

ASBL créée en 2022 par des jeunes et adultes de différentes origines souhaitant soutenir la jeunesse, Mwana Soleil développe des actions de sensibilisation, d'information et d'interpellation autour des sujets qui touchent les jeunes d'origine étrangère, leur avenir et leur participation sociale et citoyenne à la société. L'insertion professionnelle, le soutien aux études et à l'entrepreneuriat des jeunes, ainsi que leur place dans la société et la promotion des langues et cultures d'origines sont autant de domaines d'actions dans lesquels s'investit Mwana Soleil. L'association veut agir pour l'inclusion de tous et des jeunes en particulier dans le respect de chacun, de la diversité, du savoir-faire et des compétences, ce en Belgique et dans divers pays d'Afrique. Elle veut construire ses actions dans un esprit de cohésion sociale et de partage.

[Facebook](#)

Togodo asbl

L'ASBL existe depuis 2012 et est située à Liège. Elle développe en Belgique des actions de promotion de la culture et des arts africains en participant à des manifestations culturelles locales telles que la fête de la musique ou encore en organisant des concerts mettant en valeur des artistes d'origine africaine. Association de solidarité internationale, Togodo promeut des actions de sensibilisation et d'échanges interculturels entre Liège et le Togo. Elle soutient également le développement local au Togo en participant à l'amélioration d'infrastructures de soins de santé, tels que l'hôpital de Sotouboua.

[Facebook](#)

Les-Amis-de-Bukavu (LAB)

L'association namuroise a pour but l'amélioration des conditions de vie des populations au travers de projets en faveur de la rencontre intergénérationnelle et de la solidarité internationale. L'association veut identifier et mettre en valeur les profils et compétences d'acteurs sociaux afrodescendants en Belgique et promouvoir les savoirs africains entre autres, par le développement d'outils pédagogiques et de sensibilisation à destination d'école et d'institutions de Namur. L'ASBL travaille en faveur de la cohésion sociale, de l'intégration des citoyens et citoyennes d'origine africaine avec une attention particulière pour les jeunes et les étudiants. Des actions de soutien sont également développées au Congo afin de soutenir les populations locales.

[Facebook](#)

L'IRFAM, LAB, Migration responsable et Entrepreneuriat au Coeur du Développement, notamment, ont collaboré en 2022 dans le cadre du projet [Briller Ensemble à Namur](#), une action de sensibilisation et de valorisation de l'entrepreneuriat des personnes issues des migrations à Namur.

Migration responsable

La structure Migration Responsable vu le jour dans l'urgence d'interpeller à plus de responsabilité, autant les migrants que les autorités belges.

Elle favorise une intégration sociale et professionnelle décente, licite et valorisante des personnes étrangères à travers l'accompagnement de leur entrepreneuriat local ainsi que dans leur pays d'accueil, et la sensibilisation sur les fraudes et infractions liées à l'immigration. Ces actions s'inscrivent dans la perspective de construire une société de diversité, de cohésion sociale et de « mieux vivre ensemble », pour renforcer l'égalité dans l'accès et le maintien à l'emploi du public étranger, tout en portant une attention transversale à la question du genre.

La structure Migration Responsable veut éveiller une prise de conscience, sensibiliser, avertir, informer, militer, pour aboutir à une cohésion sociale, à un réel vivre ensemble du Nord au Sud, et pourquoi pas à un monde sans frontières ?

Facebook ou <https://migrationresponsable.be>

Entrepreneuriat au Cœur du Développement

L'ASBL «Entrepreneuriat au Cœur du Développement» (ECD) est active en Province de Namur. Elle a pour objectif d'accompagner et de fédérer les entrepreneurs dans toutes leurs initiatives professionnelles, de développer chez les jeunes un esprit de créativité, de responsabilité, de solidarité et de dépassement de soi, et de favoriser les contacts économiques entre les entreprises d'Europe et d'Afrique afin d'y engendrer des partenariats d'affaires utiles pour les deux continents.

Une deuxième association dénommée ECDCA (Entrepreneuriat au Cœur du Développement du Cameroun et de l'Afrique) a été créée au Cameroun. Son siège est établi dans sa capitale Yaoundé. Ses missions sont semblables à celles de l'ECD Belgique. Par conséquent, elles poursuivent les mêmes buts et objectifs.

Elles vont travailler de concert à la mise en place des partenariats économiques entre les entreprises d'Europe et d'Afrique.

<https://ecd-consultance.org/>

Pour l'associatif

un plaidoyer commun

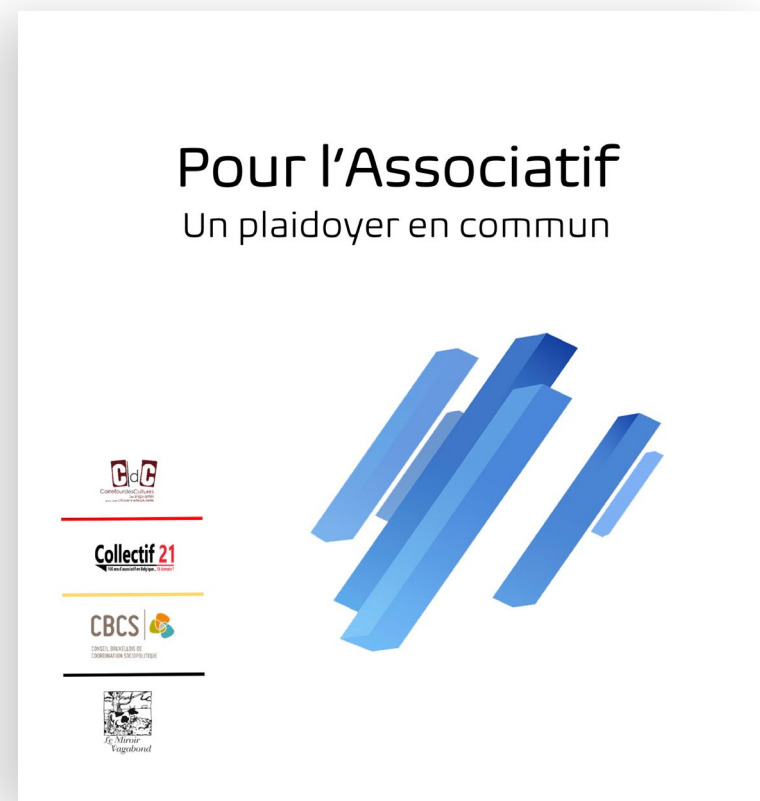
Les actions associatives sont vitales pour la santé démocratique. Elles soutiennent l'engagement citoyen et contribuent à une société plus juste, solidaire, équitable et interculturelle.

À l'initiative du Collectif 21, du Miroir Vagabond, du Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique et du Carrefour des Cultures, un ensemble d'acteurs et d'actrices s'est attaché à un processus d'élaboration collective pour appuyer le rôle fondamental du secteur associatif. L'IRFAM a eu le plaisir d'y prendre part et souhaite relayer ici le plaidoyer issu de ce travail.

Le plaidoyer associatif met en lumière des propositions concrètes qui visent à renforcer le rôle du secteur associatif, à promouvoir la liberté associative, à favoriser les politiques publiques collaboratives et à assurer un financement adéquat pour les actions associatives durables.

L'avenir de notre démocratie dépend de notre engagement commun. Ensemble, nous pouvons créer un environnement propice à l'épanouissement de l'engagement citoyen et à la réalisation de changements positifs.

Le plaidoyer complet est à retrouver en cliquant sur l'image ci-dessous :



Hospi'Jobs et Hospi'talité,

deux projets dans le Plan de lutte contre le racisme de la Wallonie

Charlotte **Poisson**

Dans le numéro 58 de Diversités et Citoyennetés, en décembre 2021, nous présentons le projet Hospi'Jobs, mené par l'ASBL Le Monde des Possibles avec le soutien de l'IRFAM. Une action pilote, soutenue également par le Forem et le CRIPEL et mise en œuvre en partenariat avec les hôpitaux CHU et CHC. Hospi'Jobs a pour but de soutenir l'insertion professionnelle accélérée des personnes d'origine étrangère.

Deux ans plus tard, fort de son succès, le projet se pérennise et se bonifie avec l'ajout d'une initiative connexe appelée «Hospi'talité» qui a pour but de travailler avec les équipes hospitalières les thématiques du travail en équipe interculturel et de la gestion des incidents critiques. La pertinence de travailler en parallèle ces différents niveaux (tant avec les stagiaires qu'avec les équipes encadrantes) attire



l'attention de la Ministre Christie Morreale qui viendra en janvier 2023 à Liège rencontrer les porteurs et porteuses de Hospi'Jobs et de Hospi'talité, ses partenaires hospitaliers, le Forem et le CRIPEL, ainsi que de nombreux stagiaires.

Quelques semaines plus tard, fin mars 2023, la Wallonie se dote de son premier plan de lutte contre le racisme qui sera mis en place jusqu'en 2026. «A l'heure où le racisme et le rejet de l'autre s'expriment de plus en plus librement et violemment, où les cas de signalements pour racisme et discrimination augmentent, les autorités publiques se doivent d'agir pour garantir le bien vivre ensemble. A cet égard et sous l'impulsion de la Vice-Présidente, Ministre de l'Égalité des chances, Christie Morreale, le Gouvernement de Wallonie vient d'adopter son vaste plan de lutte contre le racisme 2023-2026. Ce dernier constitue la contribution wallonne au Plan interfédéral de lutte contre le racisme actuellement en construction. Il cible 10 domaines d'action (emploi, logement, sports, espace public, santé...) et se compose de 38 mesures» (Extrait du communiqué de presse du Gouvernement wallon).

Parmi les nombreuses mesures du plan précité, figurent notamment les actions Hospi'Jobs et Hospi'talité (mesure 21), à titre de pratiques inspirantes, afin de favoriser l'insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère.

«Hospi'Jobs et Hospi'talité sont deux projets pilotes lancés en Wallonie à l'initiative du Monde des possibles Asbl avec la participation de l'IRFAM, du FOREM et du secteur hospitalier. Hospi'job est une formation pour des personnes d'origine étrangère qui a pour finalité la mise en stage et l'acquisition d'expériences dans les équipes des secteurs cleaning,

catering et logistique du milieu hospitalier. Le projet Hospi'talité est, quant à lui, la suite à ce parcours de formation. Il vise à sensibiliser à la diversité et lutter contre les discriminations en outillant et formant les équipes du milieu hospitalier qui reçoivent les stagiaires du projet Hospi'Jobs. La méthodologie d'accompagnement est basée sur une approche concomitante :

- ▶ Un stage en entreprise dans une perspective d'immersion de manière à développer et à améliorer la langue, le savoir-faire, le savoir-être, le capital social;
- ▶ Mise en place d'un accompagnement du personnel encadrant des entreprises en travaillant sur les situations concrètes et vécues de chocs interculturels via une méthodologie de Communication Interculturelle.

Ce travail permet de démystifier des incompréhensions et favorise, suite à la période de stage, la mise à l'emploi durable et de qualité. Au vu des résultats positifs de ces projets pilotes (taux de mise à l'emploi de 55 % — sur base de trois cohortes de 12 stagiaires a priori considérés comme «éloignés de l'emploi»), il s'agira d'étendre cette action à d'autres partenaires hospitaliers mais également à d'autres secteurs en pénurie (construction, Horeca,..) et ce, de manière à favoriser la mise à l'emploi durable et de qualité de personnes fragilisées socio-économiquement, en particulier les primo-arrivants¹.

¹ Extrait du communiqué de presse du Gouvernement wallon.

De nouvelles initiatives pour renforcer les aptitudes relationnelles et communicationnelles

En janvier 2022, une nouvelle collaboration est née avec l'IFAPME afin de travailler et de renforcer les compétences interpersonnelles et les *soft skills* des participants à l'initiative Hospi'Jobs. C'est, en effet, pour donner suite aux besoins exprimés par les stagiaires de la formation et aux problématiques qu'ils et elles rencontrent lors des stages dans les hôpitaux que la proposition a été faite de renforcer les compétences liées à la communication, à la gestion du stress, à la confiance en soi, aux rapports interpersonnels, etc. Ces aptitudes ou *soft skills* sont parfois davantage recherchées par les employeurs que les compétences dites techniques ou la maîtrise de la langue française (qui pourront s'acquérir petit à petit). Ce constat a également pu être observé dans le projet Hospi'Jobs. Des deux stagiaires à compétences techniques égales, l'une maîtrisant mieux le français que l'autre, mais l'autre étant davantage socialisée au sein de l'équipe, l'employeur choisira plus probablement la personne la plus appréciée de ses collègues, celle qui s'est la «mieux intégrée», qui communique davantage, etc., même si son niveau de français est plus bas. Ce qui nous a amené à vouloir mieux outiller les stagiaires en matière de compétences relationnelles et communicationnelles recherchées par les employeurs.

Gestion du stress et communication

La gestion du stress dans le cadre du travail permet, entre autres, d'éviter de nombreux malentendus pouvant être la source d'incidents critiques problématiques. Des stagiaires relatent des expériences où, sous l'emprise du stress, ils n'ont pas osé redemander quand une consigne n'était pas comprise. Au contraire, souhaitant faire « bonne figure » et montrer qu'ils parlaient et comprenaient le français, les stagiaires ne voulaient « pas déranger » et donc ne posaient pas de questions avec pour conséquence, un enchaînement de situations négatives et problématiques : ne pas pouvoir réaliser la tâche, perdre et faire perdre du temps, effectuer des démarches incorrectes, augmenter son stress et sa peur de « mal faire », subir des remontrances et de la mauvaise humeur de la part de l'équipe...

Par des mises en situation, les stagiaires ont pu travailler ces compétences pendant la formation et débriefer par la suite avec la formatrice. Des propositions de solutions ont été pensées collectivement où était mis en avant les capacités à s'exprimer de manière claire, en exposant des faits, en expliquant son point de vue précisément, en s'habituant à poser des questions, en étant rassuré dans le fait que, par moment, si la personne ne comprend pas, c'est que la consigne peut ne pas avoir été donnée clairement. Le travail sur ces compétences permet également d'aborder la question du langage non-verbal qui peut engendrer des interprétations variées selon les personnes et les cultures. Ces discussions sont importantes pour des personnes étrangères ou d'origine étrangère qui n'ont pas les mêmes clés de compréhension de l'environnement et des comportements valorisés ou non

dans la société d'accueil, alors que l'intégration au travail et en équipe passe bien souvent par la maîtrise de ces compétences transversales.

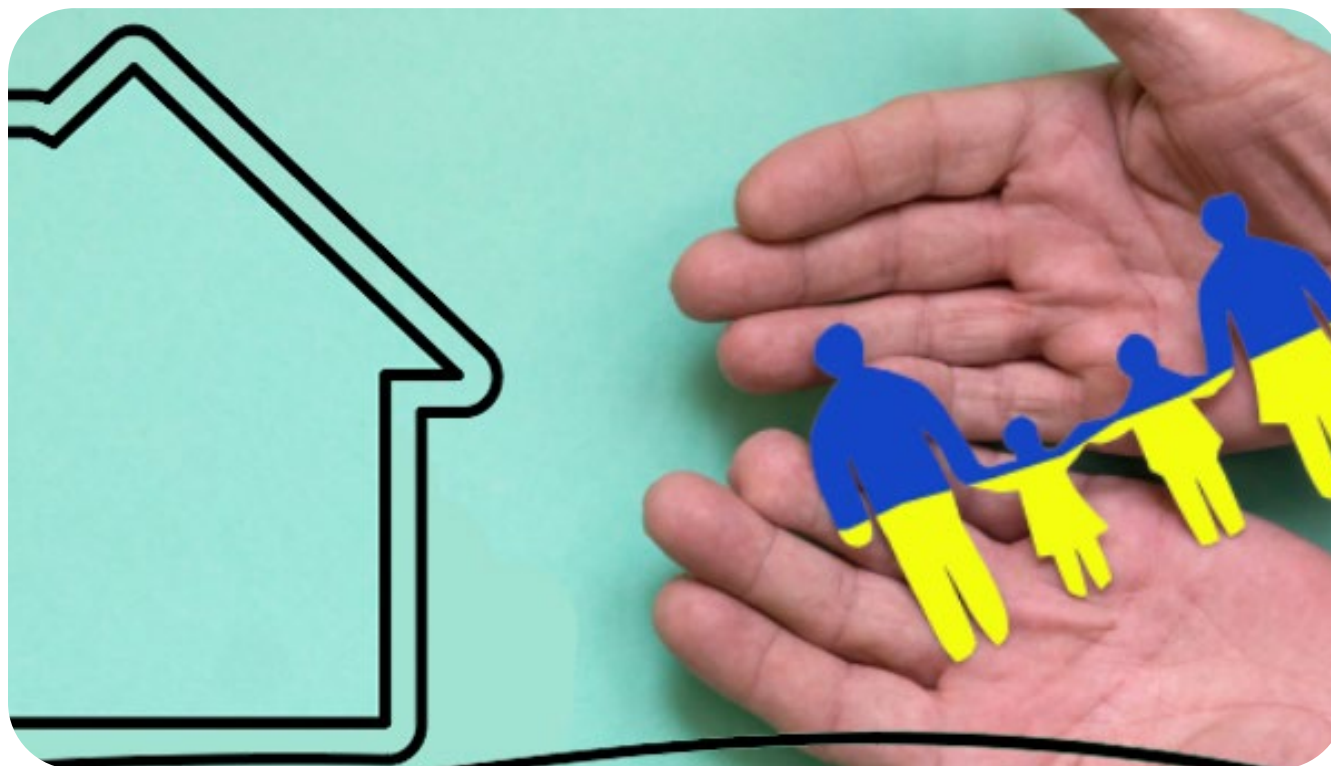
Valoriser les expériences passées

En travaillant les compétences relationnelles, la formation a mis en place un contexte favorable à la valorisation des compétences et expériences privées et professionnelles passées des stagiaires, ce qui a renforcé la confiance en soi. En effet, la plupart du temps, à la question de savoir si les personnes ont une expérience professionnelle, les participants ne considèrent que l'existence d'une expérience en Belgique et ne valorisent pas l'ensemble des autres expériences, notamment au pays d'origine. Il en est de même pour les personnes qui n'ont pas exercé un métier et reconnu comme tel socialement, comme maman au foyer, cultivatrice ou vendeuse sur les marchés. Pourtant ces personnes ont développé des qualités et des savoir-faire en termes de gestion financière, organisationnelle, gestion du temps, soins aux enfants et au foyer, etc. Évoquer ce passé en groupe permet de renforcer la confiance en soi, dans son cheminement et ses capacités individuels, ainsi qu'au groupe et dans le processus de formation. Nous observons ainsi une nette augmentation de la confiance parmi les stagiaires, en fin de formation et de stage. ▲

L'accueil des exilé.e.s ukrainien.ne.s en Europe et en Belgique : une étude de l'IRFAM met en lumière l'aspect restrictif et sélectif des politiques migratoires

Dominique **Watrin**

La question de l'accueil des exilé.e.s ukrainien.ne.s suite à l'invasion de l'Ukraine par les forces russes, intervenue il y a un peu plus d'un an, s'est posée de manière instantanée. La décision prise, à l'époque, dans l'urgence par les États européens d'activer la directive de la protection internationale a entraîné des mesures révélant une différence de traitement entre exilé.e.s d'Ukraine et d'ailleurs. Deux chercheuses de l'IRFAM (Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations) se sont penchées récemment sur cette iniquité de fait qui a engendré un puissant sentiment de frustration et d'injustice chez certains candidats à l'accueil provenant d'autres régions du monde. Leur étude intitulée « **Le poids des mesures : accueillir les personnes exilées, d'Ukraine et d'ailleurs** » analyse les contours



et l'impact de ce cas isolé sur l'avenir de l'accueil chez nous.

Charlotte Poisson, sociologue, est chargée de projet à l'IRFAM et Sylia Dospra, diplômée en Études européennes et internationales, a collaboré à l'IRFAM. Le document de 29 pages qu'elles publient aujourd'hui compte huit chapitres évoquant tour à tour sept volets de la thématique, clôturés par des conclusions et recommandations. Ils abordent d'abord, la protection temporaire, une protection d'exception. Ensuite, l'activation de la protection temporaire : un traitement différencié de l'asile. Pour suivre, ils traitent de l'« autre circuit » de l'accueil des réfugié.e.s ukrainien.ne.s, avant d'enchaîner avec les sentiments d'injustice dans le secteur associatif, l'épuisement d'un secteur qui « fait ce qu'il peut », la « souffrance éthique » des travailleuses et travailleurs sociaux, et les problèmes de logement, évolution vers un nouveau modèle d'accueil des réfugiés.

Un traitement différencié

Que retenir du développement de l'analyse des deux chercheuses ? Le constat essentiel et premier est que « *l'activation de la directive sur la protection temporaire a établi un cadre politique, juridique et administratif général de traitement différencié à l'égard des réfugiées ukrainiennes (femmes et hommes) par rapport aux autres nationalités* ». Cet état de fait a mis en lumière le caractère restrictif et sélectif des politiques migratoires européennes. Dans les faits, la protection temporaire a ouvert des droits spécifiques aux Ukrainien.ne.s dont celui au revenu d'intégration sociale du CPAS qui a engendré un accès rapide aux formations et au marché de l'emploi, les propulsant

dans le parcours de l'« intégration ». En Belgique, cet accueil a été principalement pris en charge par les entités fédérées et les pouvoirs locaux qui ont géré et organisé leur accueil et leur hébergement, épaulés par les bénévoles et hébergeurs issus de la société civile.

De leur côté, les professionnel.le.s du travail social chargé.e.s de l'accompagnement, de la formation et de l'orientation des réfugié.e.s ont dû adapter et revoir leurs missions et pratiques, en se conformant à des directives différentes selon que le ou la réfugié.e était ukrainien.ne ou non. Mal à l'aise par rapport à cette inégalité de traitement, la plupart des intervenant.e.s du secteur social ont eu le sentiment d'être réduit.e.s à un rôle d'exécutant. Les chercheuses plaident, à ce niveau, pour la mise en place d'un cadre de fonctionnement plus souple permettant d'adapter les pratiques aux situations individuelles et aux contextes d'exception. Ils prônent également que les interventions sociales sortant du cadre strict mais ayant un effet bénéfique sur l'intégration sociale puissent être valorisées et reconnues.

Une mise en concurrence des populations étrangères

Comme pour tous les exilé.e.s, la question centrale de l'accueil des Ukrainien.ne.s a été l'insertion sociale et professionnelle. L'aide à accéder à des emplois est passée par des cours de langue, des formations et des stages, et le niveau d'insertion s'est avéré en lien avec le degré d'intégration des enfants dans le système d'éducation et d'accueil de la petite enfance. Malheureusement, alors que cet accueil inédit était mis en place pour les réfugié.e.s ukrainien.ne.s, l'État belge

a continué à être condamné, à de multiples reprises, pour non-respect de ses engagements envers des demandeurs d'asile d'autres nationalités.

Les chercheuses estiment que cette mise en concurrence des populations étrangères tend davantage à poursuivre l'érosion des droits fondamentaux du plus grand nombre. Ce qui les amène à établir des recommandations basées sur l'importance des liens sociaux et des réseaux de citoyens actifs au niveau de l'accueil et de l'insertion. Elles affirment aussi la nécessité de favoriser un modèle de gestion de « crise » axé sur la consultation des intervenant.e.s concerné.e.s par ces problématiques pour s'appuyer sur leurs expériences et pour promouvoir des actions concertées et cohérentes.

Appuyer les décisions politiques et les mobilisations collectives

Lors de cette crise ukrainienne, la gigantesque mobilisation citoyenne a permis aux pouvoirs publics de proposer un grand nombre de places d'accueil dans un court laps de temps. Charlotte Poisson et Sylia Dospra invitent à s'appuyer sur ce précédent pour soutenir et encourager les mobilisations et solidarités vis-à-vis de tous les migrants, pratiques qui renforceraient un modèle d'accueil favorable à l'intégration sociale et professionnelle des migrants. La directive sur la protection temporaire rend possibles les mobilités internes à l'espace Schengen pour les Ukrainien.ne.s, ce qui leur offre la liberté de s'établir dans la région de leur choix en fonction de leurs connexions sociales, facilitant leurs démarches d'insertion.

Les solidarités citoyennes ne doivent néanmoins pas exonérer l'État (ni, dans une plus large mesure, l'Europe) de ses responsabilités en termes d'accueil et d'hébergement des migrants. De même, l'aide citoyenne doit rester complémentaire à l'accompagnement effectué par les professionnel.le.s de l'action sociale et ne pas le remplacer. De leur côté, au-delà de leurs actions, ces professionnel.le.s peuvent relayer les besoins qu'ils observent et les constats qu'ils font afin d'appuyer les décisions politiques et les mobilisations collectives.

Accentuer les concertations entre acteurs publics et privés

Pour Charlotte Poisson et Sylia Dospra, les situations de crise comme celles liées à l'Ukraine doivent amener à s'interroger sur les modalités de gestion des situations critiques. Dans ce contexte, les professionnel.le.s des secteurs concernés ont une expertise à faire valoir et ce serait l'occasion de leur offrir une reconnaissance, ainsi qu'à leurs secteurs qui en manquent cruellement. Il serait également judicieux de puiser dans les expériences acquises en matière de gestion de crise de quoi optimiser les réactions aux futures situations similaires. Au niveau des enjeux en lien avec l'accueil et l'hébergement des migrants, les chercheuses invitent à « *se demander quelle est la plus-value socio-économique de déléguer la gestion à des sociétés privées dont le champ d'expertise n'est pas lié aux flux migratoires* ».

Pour elles, « *les initiatives à destination des personnes migrantes qui atteignent des résultats appréciables sont celles qui répondent à des besoins et des préoccupations exprimés par les premières*

citées ». Dans le cas de l'Ukraine spécifiquement, par exemple, elle se demandent pourquoi ne pas appliquer la réactivité dont ont bénéficié ses exilés à d'autres ressortissants qui vivent des situations d'urgence similaires ? Même recommandation en ce qui concerne les commodités linguistiques ou administratives. Pour ne pas créer des inégalités entre réfugiés qui génèrent des sentiments d'iniquité, l'idée serait de reproduire les « bonnes pratiques » et les mesures favorables à tous.

Enfin, il conviendrait d'accentuer les concertations entre les différents acteurs publics (provinces, villes, communes et CPAS) et privés (associations, collectifs de citoyens, voire entreprises de services) au niveau de l'accueil des réfugiés, surtout dans des situations d'urgence. Des collaborations pourraient garantir une action cohérente et de meilleures orientations, au plus près des besoins des publics, rapportés par les acteurs qui accompagnent ceux-ci. Ces partenariats, à la fois, permettraient des économies d'échelle et rendraient possible l'anticipation d'actions. ▲

Découvrir l'étude complète :



Le poids des mesures :
accueillir les personnes exilées,
d'Ukraine et d'ailleurs

Charlotte Poisson et Sylia Dospra

ÉTUDE 2023



Parutions récentes

Exil et résilience

Recherche-action sur les liens créés
autour de pratiques sportives et ludiques

Danièle Crutzen et Altay Manço (dir.) - L'Harmattan, Compétences interculturelles, 2023.



Initié en l'an 2000, le Centre MENA « Les Hirondelles » du Centre Public d'Action Sociale d'Assesse (Belgique) accueille de jeunes demandeurs de protection internationale identifiés comme vulnérables. Conçue pour s'adapter à l'évolution des besoins, la méthodologie du projet relève aujourd'hui un défi : il s'agit de confronter une aggravation des violences subies durant le trajet d'exil et, par conséquent, une occurrence accrue des stress post-traumatiques.

Le récit de cette adaptation, en pleine période Covid, illustre la nécessité d'ajuster nos méthodes d'intervention. Une première analyse s'appuie sur les échos des jeunes à nos pratiques : elle interroge les implicites qui sous-tendent nos actions et celles de nos partenaires des champs psychomédical et socio-éducatif. Une seconde analyse explore les résultats d'une recherche-action menée au Centre :

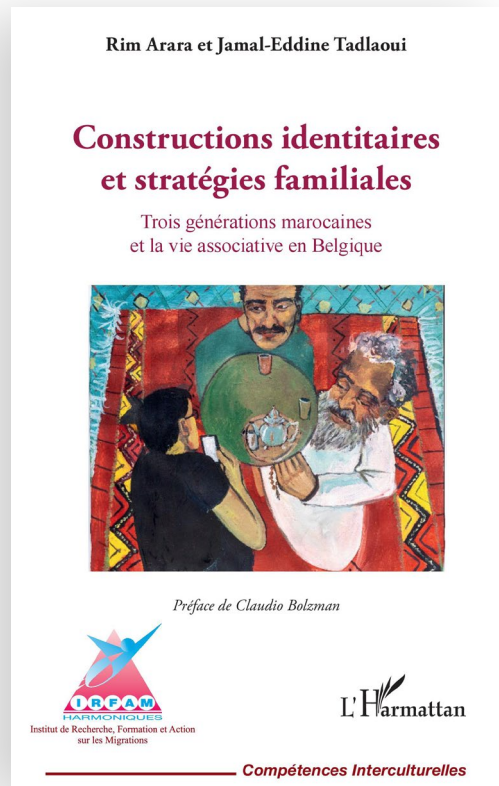
celle-ci met en évidence l'opportunité de pratiques préventives et alternatives aux thérapies par la parole, ainsi que des facteurs favorables au développement d'aptitudes résilientes. Les analyses sont complétées par la mise en récit de trajectoires et de regards croisés sur nos pratiques.

L'équipe éducative du Centre - Kévin Caudron - Danièle Crutzen - Benoit Kervyn - Altay Manço - Basile Nzolameso - Anne-Claire Orban - Leila Scheurette.

Constructions identitaires et stratégies familiales

Trois générations marocaines et la vie associative en Belgique

Rim Arara et Jamal-Eddine Tadlaoui. Préface de Claudio Bolzman
L'Harmattan, Compétences interculturelles, 2023.



Inscrit dans le champ de recherches sur l'immigration, cet ouvrage offre une grille de lecture originale pour analyser les histoires familiales, collectives et individuelles de trois générations d'hommes marocains en Belgique. Il permet de reconnaître la particularité de leur ancrage dans ce pays et les liens maintenus avec le Maroc et ses traditions.

La famille et l'association sont des espaces particuliers de transmissions, d'acculturation et de médiations multiples. Le concept du « capital associé » est introduit en s'appuyant sur le rôle de l'association de type religieux, environnement dynamique d'interculturalité créative : ce capital développé par les générations consolide leur participation citoyenne et facilite leur intégration en Belgique. Il les prédispose à agir comme des médiateurs, co-constructeurs de « ponts » et de rapprochements interculturels.

Un ouvrage important pour tous les chercheurs et acteurs œuvrant avec des familles et des personnes immigrées.

Rim Arara, docteure en sciences politiques et sociales, a collaboré à l'édition de plusieurs ouvrages. Elle a enseigné et occupé plusieurs postes au Maroc et au Québec.

Jamal-Eddine Tadlaoui, docteur en sociologie politique, agit dans le domaine des médiations interculturelles. Il enseigne dans les universités québécoises.

L'accompagnement des familles exilées pendant la crise sanitaire

Christine Barras et Altay Manço (dir.)

L'Harmattan, Compétences interculturelles, 2023.



Pendant la crise sanitaire, les professionnels du social ont dû observer les consignes d'éloignement et garder le lien avec leur public. Le recours au virtuel, solution ou pis-aller, est généralisé. Pour le public, familles ou jeunes exilés, la crise fait écho à des événements cruels liés au voyage migratoire. Parfois, elle passe après les priorités dont dépend leur survie, comme l'ancrage dans le pays d'accueil. Pour certains, le confinement offre une parenthèse de liberté dans un entre-soi protecteur. Pour d'autres, la pandémie est un leurre pour cacher au monde les conditions d'existence dans lesquelles on les maintient.

Les auteurs de cet ouvrage racontent le quotidien de personnes immigrées, leur solidarité et leur résilience dans un contexte inédit scandé par des injonctions sanitaires qui s'adressent à tous d'une manière indifférenciée. De nouvelles façons de garder le cap sont imaginées par ceux qui, au-delà des consignes qui les menacent de morcellement, poursuivent leurs missions.

Geneviève Audet - Christine Barras - Josée Charette - Danièle Crutzen - Damien Favresse - Florence Geurts - Maria Khaskelberg - Rola Koubeissy - Ingrid Lathoud - Altay Manço - Virginie Marchal - Gabrielle Morin - Barbara Mourin - Clotilde O'Deyé - Mary Wenker.

Choix du conjoint et mariage en Turquie et dans sa diaspora

Ural Manço

L'Harmattan, Compétences interculturelles, 2023.

Sous la direction de
Ural Manço

Choix du conjoint et mariage en Turquie et dans sa diaspora

Le genre et la génération en question



L'Harmattan

Compétences Interculturelles

Le mariage représente un phénomène social incontournable pour comprendre l'évolution des mentalités et des structures sociales en Turquie, ainsi que dans l'immigration issue de ce pays en Europe.

Malgré le recul de l'âge moyen au premier mariage, l'augmentation des divorces ou de la population adulte célibataire, le mariage et le choix du conjoint préservent leur centralité dans la vie sociale.

L'ouvrage analyse cette problématique à travers quatre recherches qui questionnent le genre et la génération.

À quel point le choix du conjoint en Turquie et dans sa diaspora relève-t-il du déterminisme endogamique ? Le choix du conjoint tient-il de la décision individuelle ou familiale ou d'un mélange des deux ? Les valeurs culturelles et les normes sociales changent-elles d'une génération à l'autre et varient-elles entre les deux sexes ?

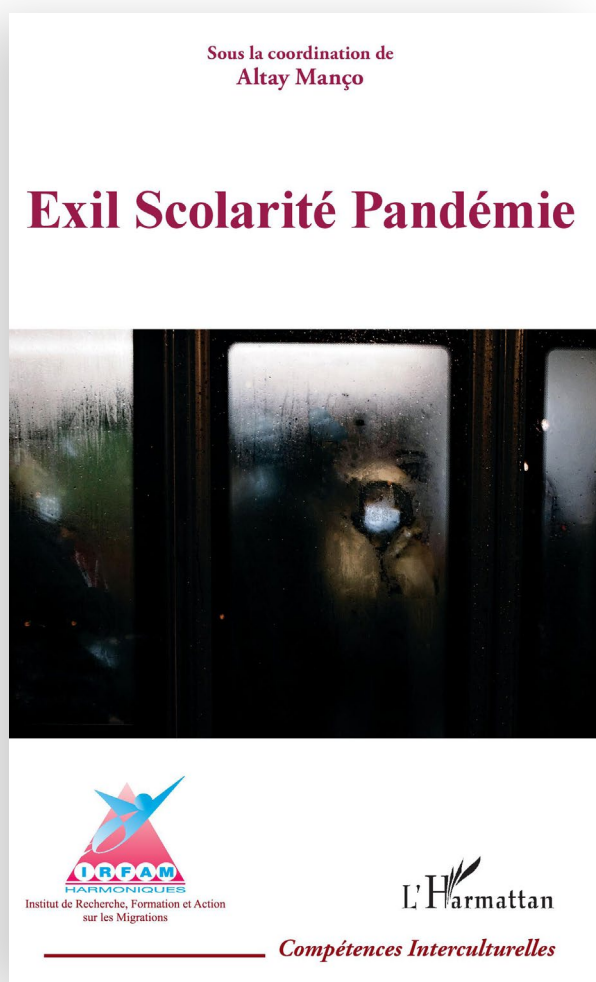
Telles sont quelques-unes des questions qu'abordent les auteurs de cet ouvrage.

Feyza Ak Akyol - Beate Collet - Eran Gündüz - Ural Manço
Ertuğrul Taş

Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de la professeure Beate Collet de la faculté des lettres de la Sorbonne et chargée de mission « lutte contre les discriminations ». À titre posthume, elle signe les conclusions de ce livre.

Exil Scolarité Pandémie

Altay Manço (sous la coordination de)
L'Harmattan, Compétences interculturelles, 2023.



Cet ouvrage aborde le triangle « École-Exil-Pandémie » sous deux parties : les effets de la crise sanitaire sur les populations scolaires exilées, au sein de l'enseignement obligatoire et, à l'autre extrémité de l'éventail scolaire, ses impacts au niveau de l'enseignement supérieur.

Dans les deux cas, les textes proposés concernent des faits relevant de la pandémie, intégrés à des contextes sociohistoriques globaux qui occasionnent des inégalités importantes entre familles, enfants, élèves, étudiants et enseignants, des iniquités qui n'ont pas attendu la crise sanitaire pour sévir, mais que le Covid-19 semble, dans de nombreux cas, avoir amplifié les conséquences. Les textes montrent néanmoins, dans plusieurs situations, la force de résilience des parents et des jeunes, ainsi que des acteurs de l'éducation qui, par leurs réactions, ont pu réduire les effets de la pandémie sur l'éducation, voire ont pu, dans une certaine mesure, tirer avantage de la crise.

Avec les contributions de : Siavash Bakhtiar – Christine Barras – Claudio Bolzman – Yasmine Cartiaux – Nilima Changkakoti – Camille Fraikin – Alexandra Felder – Melissa Guidi – Basile Jooris – Marlène Larochelle – Agnès Michel – Joëlle Morrissette – Charlotte Poisson – Maudèz Ritter – Margarita Sanchez-Mazas – Zoé Thulliez – Emma Van Durme – Maryana Vukadinovic.

Dans d'autres éditions

L'épicentre. Démocratie, Eco-Citoyenneté mondiale et éducation transformatrice

Paul R Carr, Gina Thésée, Eloy Rivas-Sánchez (éds).

DIO Press, 2022

Les pratiques, les connaissances et les épistémologies émancipatrices créatives et innovantes qui ont été martelées par le régime néolibéral et néocolonial ne peuvent plus être négligées. Un engagement citoyen solide et critique par le biais de mouvements sociaux et d'une éducation transformatrice est une pierre angulaire nécessaire à la construction de formes de démocratie robustes et critiques. La solidarité sociale (et la citoyenneté éco*mondiale) est confrontée par une myriade de migrations forcées et non forcées, de xénophobie, d'avarice, de guerre et de la catastrophe environnementale mondiale, les élites mondiales renforçant continuellement leur positionnement économique. Ce livre — en anglais, français et espagnol, avec des auteurs d'une douzaine de pays — s'inscrit dans notre projet sociopolitique et éducatif, cherchant à rapprocher les gens au-delà des frontières linguistiques, culturelles, géographiques, identitaires et disciplinaires. Visant à cultiver et à faciliter des dialogues, des idées, des propositions et des actions délibératives et engagés pour un monde qui inclut plus délibérément et audacieusement tous, les humains, les espèces et l'environnement sous le même toit est une caractéristique centrale de notre épiscentre.

Plus d'infos : <https://www.diopress.com/the-epicentre>

Échos de la mer Égée. Voix de réfugiés

Mary Wenker

L'Harmattan, 2020

L'année 2015 a donné naissance à une crise migratoire d'une ampleur que l'Europe n'avait pas vécue depuis la Seconde Guerre mondiale. Originaires majoritairement de Syrie, d'Afghanistan, du Pakistan, d'Irak, mais aussi du continent africain, des milliers d'êtres humains, victimes de guerres civiles d'une rare violence, ont été contraints de s'exiler dans l'espoir de pouvoir reconstruire en Europe leur vie dans un environnement respectueux des droits humains. Ils sont des dizaines de milliers à être bloqués dans les camps surpeuplés des îles de la mer Égée, à survivre dans des conditions indicibles.

Plus d'infos : https://www.editions-harmattan.fr/livre-echos_de_la_mer_egée_voix_de_refugiés_mary_wenker-9782343206066-66340.html

The Game

Mary Wenker

Éd. Le Poisson volant, 2022.

L'histoire réelle et sensible d'un jeune migrant gay dans sa quête pour la vie, de Bamako à la route des Balkans. Un parcours initiatique où l'on se frotte la peau sur les chemins après de l'Europe et ses murs. Ce jeu-là, ils le nomment The Game...

Plus d'infos : <https://lepoissonvolant.ch/produit/the-game/>

Crédits photos

Couverture : Mwana Soleil asbl

P. 6 : Scan R

P. 10, 14 : photo d'une promotion de l'exposition de Jules
Wittock à Bruxelles

P. 22 : Le Monde des Possibles

P. 25 : Discrì asbl

Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations

17 Rue Agimont

B-4000 Liège

04-221 49 89

info@irfam.org

www.irfam.org



Avec le soutien de

